

JEU-CONCOURS UEFA CHAMPIONS LEAGUE 2024/25 – PHASE DE LIGUE FEDEX EXPRESS BELGIUM

CONDITIONS GÉNÉRALES

ORGANISATEUR DU JEU-CONCOURS

Le présent jeu-concours, intitulé « **JEU-CONCOURS UEFA CHAMPIONS LEAGUE 2024/25 – PHASE DE LIGUE – FEDEX EXPRESS BELGIUM** » (ci-après « le **Jeu-concours** »), est organisé par FedEx Express BE BV, Avenue du Bourget 40, 1130 Bruxelles, Belgique et ses sociétés affiliées, TVA BE 0406383379 (« **FedEx** »), conformément aux présentes conditions générales (les « **Conditions générales** »).

TERRITOIRE

La participation au Jeu-concours est limitée au territoire belge (le « **Pays** »).

PÉRIODE

La participation au Jeu-concours est possible du 15 octobre 2024 à 9 h 00 (heure locale) au 15 janvier 2025 à 23 h 59 (heure locale).

PARTICIPANTS ÉLIGIBLES

Pour être éligibles, les participants au Jeu-concours doivent, au moment de leur participation : (i) être légalement majeurs et (ii) être résidents et/ou domiciliés en Belgique (« **Participants éligibles** »).

PARTICIPANTS NON ÉLIGIBLES

Les membres d'équipe de FedEx Express ou de l'une de ses sociétés affiliées ne sont pas autorisés à participer au Jeu-concours (« **Participants non éligibles** »).

PARTICIPATION AU JEU-CONCOURS

La participation au Jeu-concours est possible du 15 octobre 2024 à 9 h 00 (heure locale) au 15 janvier 2025 à 23 h 59 (heure locale). Les Participants éligibles peuvent participer au Jeu-concours en se rendant sur le site Web correspondant : <https://www.fedex.com/fr-be/sponsorship/ucl/ucl-competition.html>

CONDITIONS DU JEU-CONCOURS

Pour participer au Jeu-concours, les Participants éligibles doivent suggérer un slogan lors de chaque tour du concours, conformément aux instructions pour ce tour. À chacun des trois (3) tours, le slogan/la motivation/la phrase le (la) plus original(e) sera récompensé(e). La sélection du slogan/de la motivation/de la phrase le (la) plus original(e) est soumise à l'entière et unique discrétion de FedEx.

Le Participant éligible autorise expressément FedEx à stocker, traiter et diffuser le slogan/la phrase/la motivation proposé(e) et à l'utiliser à toutes les fins internes et externes en rapport avec les activités de FedEx dans le monde entier ou dans n'importe quelle partie du monde. Cette utilisation peut inclure, sans s'y limiter : l'utilisation de la phrase/de la motivation/du slogan dans des vidéos de l'entreprise, sur les sites Web de l'entreprise, dans des présentations, des courriels, des documents imprimés, etc. FedEx pourra aussi autoriser une société affiliée de FedEx ou un tiers à stocker, traiter, diffuser la phrase/la justification/le slogan proposé(e) et à

l'utiliser à des fins internes et externes dans le monde entier ou dans n'importe quelle partie du monde.

Le Participant éligible ne pourra prétendre à aucune forme de compensation, de droit d'auteur, de rémunération ou d'autre indemnisation pour le stockage, le traitement, la diffusion ou l'utilisation du slogan/de la phrase/de la motivation proposé(e). Il consent expressément et irrévocablement à renoncer à toute forme de paiement ou de remboursement pour le stockage, le traitement, la diffusion ou l'utilisation de la phrase/de la motivation proposée par FedEx ou par un tiers dans n'importe quelle partie du monde.

Les Participants sont responsables des informations qu'ils fournissent lors de leur participation et ils doivent veiller à leur exactitude. FedEx n'est en aucun cas responsable d'informations incorrectes et/ou inexactes fournies par les Participants. Dans tous les cas, FedEx se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies, notamment en réclamant un justificatif d'identité.

Les Participants non éligibles, ainsi que les personnes qui ne transmettent pas les informations demandées, qui transmettent les documents requis hors délai, qui communiquent des documents incomplets, falsifiés, contrefaits ou non conformes aux stipulations des présentes Conditions générales seront exclus automatiquement du Jeu-concours et ne pourront prétendre à aucun des lots. FedEx se réserve le droit d'exclure tout participant ne respectant pas les règles énoncées dans les présentes Conditions générales. FedEx n'est pas responsable des documents incomplets, illisibles et/ou falsifiés transmis par les participants.

LOTS

Les lots suivants (les « **Lots** ») sont mis en jeu :

PRIX PRINCIPAL

4 (quatre) tickets pour l'un des 3 (trois) matches de la phase de ligue de l'UEFA Champions League en Belgique. La valeur totale de chaque lot s'élève à 220 euros environ. Il comprend :

- o 4 tickets de catégorie 1 d'un match de la phase de ligue de l'UEFA CHAMPIONS LEAGUE, au stade « Jan Breydel » à Bruges, en Belgique (prix par ticket = 55 euros, valeur totale = 220 euros).

DEUXIÈME PRIX

2 (deux) tickets pour l'un des 3 (trois) matches de la phase de ligue de l'UEFA Champions League en Belgique. La valeur totale de chaque lot s'élève à 110 euros environ. Il comprend :

- o 2 tickets de catégorie 1 d'un match de la phase de ligue de l'UEFA CHAMPIONS LEAGUE, au stade « Jan Breydel » à Bruges, en Belgique (prix par ticket = 55 euros, valeur totale = 110 euros).

Dans chacun des tours du Jeu-concours, les Participants peuvent gagner des tickets pour le prochain match de l'UEFA Champions League qui sera disputé en Belgique.

Tous les prix s'entendent TVA comprise.

Le prix principal et le deuxième prix ne comprennent pas :

- Les déplacements vers et depuis le stade. Il est de la responsabilité du gagnant et de son (ses) invité(s) d'organiser leurs déplacements de leur domicile au stade.
- Les pourboires, les repas/boissons supplémentaires, les éventuelles nuitées d'hôtel.

Pour éviter toute ambiguïté, toutes les autres dépenses personnelles ne sont pas incluses dans le prix principal ou le deuxième prix.

LOTS SECONDAIRES

Les lots secondaires sont des répliques des ballons de match de l'UEFA Champions League, d'une valeur de 43 euros. Cette valeur s'entend hors TVA.

ATTRIBUTION DES LOTS

PRIX PRINCIPAL & DEUXIÈME PRIX

Lors de chaque tour du Jeu-concours, le gagnant du prix principal sera 1 (un) participant éligible qui aura suggéré le slogan le plus original. Le deuxième prix sera décerné au participant éligible qui aura soumis le deuxième slogan le plus original. Les participants éligibles peuvent gagner au maximum 1 (un) seul prix principal.

La sélection du slogan le plus original est soumise à l'entière et unique discrétion de FedEx.

En aucun cas, le prix principal ne pourra être attribué à des gagnants du Jeu-Concours ou à des suppléants dans les situations suivantes :

- le gagnant sélectionné conformément aux dispositions des présentes Conditions générales n'est pas disponible ;
- les documents demandés pour prouver le respect des conditions d'éligibilité n'ont pas été transmis ;
- les obligations prévues par les présentes Conditions générales n'ont pas été respectées ou ont été respectées après l'expiration du délai prévu ou accordé à cet effet ;
- les informations fournies par les Participants éligibles n'ont pas été confirmées ;
- le gagnant a fourni des informations incorrectes ;
- les présentes Conditions générales ont été violées ou n'ont pas été acceptées.

Si l'un des gagnants ne souhaite pas ou ne peut pas recevoir le lot, ou que le lot ne lui est pas remis pour une raison quelconque qui lui est imputable, en particulier en cas d'inaction ou de violation des présentes Conditions générales, le lot sera décerné au participant ayant proposé le meilleur slogan suivant.

- La sélection du Prix principal et du deuxième prix du premier tour (quatre et deux tickets respectivement pour le match Club Brugge - Aston Villa) aura lieu le **30 octobre 2024**
- La sélection du Prix principal et du deuxième prix du deuxième tour (quatre et deux tickets respectivement pour le match Club Brugge - Sporting Clube de Portugal) aura lieu le **3 décembre 2024**
- La sélection du Prix principal et du deuxième prix du troisième tour (quatre et deux tickets respectivement pour le match Club Brugge - Juventus) aura lieu le **14 janvier 2025**

LOTS SECONDAIRES

Des lots secondaires seront attribués aux participants ayant proposé le troisième au sixième meilleur slogan.

La sélection des slogans les plus originaux est soumise à l'entière et unique discrétion de FedEx.

En aucun cas, les lots ne pourront être attribués à des gagnants du Jeu-Concours ou à des suppléants dans les situations suivantes :

- le gagnant sélectionné conformément aux dispositions des présentes Conditions générales n'est pas disponible ;
- les documents demandés pour prouver le respect des conditions d'éligibilité n'ont pas été transmis ;
- les obligations prévues par les présentes Conditions générales n'ont pas été respectées ou ont été respectées après l'expiration du délai prévu ou accordé à cet effet ;
- les informations fournies par les Participants éligibles n'ont pas été confirmées ;
- le gagnant a fourni des informations incorrectes ;
- les présentes Conditions générales ont été violées ou n'ont pas été acceptées.

Si l'un des gagnants ne souhaite pas ou ne peut pas recevoir le lot, ou que le lot ne lui est pas remis pour une raison quelconque qui lui est imputable, en particulier en cas d'inaction ou de violation des présentes Conditions générales, le lot sera décerné au participant ayant proposé le meilleur slogan suivant.

Si, pour une raison quelconque, un gagnant d'un lot secondaire est désigné pour reprendre le prix principal, son lot secondaire reviendra à l'auteur du meilleur suivant.

NOTIFICATION DES GAGNANTS

Les gagnants du prix principal et du deuxième prix recevront au plus tard 6 (six) jours avant la date du match une notification à l'adresse électronique qu'ils auront fournie lors de leur inscription.

Les gagnants seront informés par e-mail à l'adresse qu'ils auront fournie lors de leur inscription. Pour accepter ou refuser leur lot, les gagnants devront répondre au courriel dans les 2 (deux) jours à compter de sa réception, à l'adresse marketing.nbnl@fedex.com.

Dès que l'exactitude des informations fournies par le gagnant aura été vérifiée, le lot sera confirmé et le gagnant recevra par e-mail les instructions pour recevoir son lot.

FedEx ne pourra pas être tenu pour responsable dans les situations suivantes :

- la boîte de réception du gagnant ou du gagnant suppléant est pleine ;
- la boîte de réception du gagnant ou du gagnant suppléant a été désactivée ;
- l'adresse électronique fournie par le gagnant n'existe pas, est incorrecte ou incomplète ;
- les informations fournies par l'un des gagnants, y compris, sans s'y limiter, les numéros de téléphone, les adresses électroniques, les adresses postales ou les informations personnelles, sont incorrectes ou inexacts ;
- un retard ou une défaillance imputable aux services postaux, à Internet, à l'ordinateur ou à un fournisseur d'accès à Internet.

Tous les participants sont responsables de la gestion de leur boîte de réception, y compris, sans s'y limiter :

- la vérification de leurs courriels et le suivi des instructions de réception de leur lot ;
- l'adoption des mesures de sécurité nécessaires pour éviter que des personnes non autorisées puissent accéder à leur compte de courrier électronique.

GÉNÉRALITÉS

FedEx n'accepte aucune responsabilité pour les participations qui s'avèrent incomplètes pour des raisons échappant à son contrôle.

FedEx ne peut être tenu responsable des pertes, blessures, réclamations, responsabilités ou dommages de quelque nature que ce soit résultant de la présence, ou de la non-présence, au match concerné de l'UEFA Champions League.

En participant au Jeu-concours, les participants acceptent d'être liés par les présentes Conditions générales.

Les réclamations concernant le Jeu-concours peuvent être adressées à FedEx à l'adresse marketing.nbnl@fedex.com, en mentionnant « Réclamation Jeu-concours UCL FedEx ».

Les instructions de réception des prix principaux seront fournies dès la validation des gagnants. Les lots secondaires seront envoyés aux gagnants à l'adresse indiquée dans les 180 jours suivant la confirmation du lot sur la plateforme du Jeu-concours. FedEx supportera les frais d'expédition des lots.

Concernant les lots :

- FedEx Express n'assumera aucune responsabilité en cas d'utilisation inappropriée des lots susmentionnés par le participant, ni en cas de leur utilisation par des personnes inaptes en raison de leur âge ou de leur condition physique ou mentale ;
- en cas de problème avec le produit, notamment les défauts ou le non-fonctionnement des lots, toutes les garanties et limitations des garanties fournies par le fournisseur s'appliquent ;
- les lots ne peuvent être échangés contre de l'argent ;
- les lots ne sont **pas** cessibles.

FedEx se réserve le droit absolu d'annuler le Jeu-concours à tout moment et sans préavis, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'une quelconque façon.

Les lots peuvent différer des lots affichés, et FedEx se réserve le droit de remplacer un lot par un autre lot de valeur égale ou supérieure pour quelque raison que ce soit, à sa seule discrétion, y compris, mais sans s'y limiter, en raison de circonstances indépendantes de sa volonté.

Si un gagnant ne peut pas être contacté ou si le gagnant ne remplit pas toutes les conditions d'éligibilité, il perdra le lot et FedEx se réserve le droit de disqualifier le gagnant concerné (sans aucune responsabilité à l'égard de ce participant).

FedEx se réserve le droit de retirer le lot, à sa seule discrétion, sans aucun avis préalable, et sans subir aucune conséquence ni assumer aucune responsabilité envers les participants.

POLITIQUE RELATIVE À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Les informations personnelles recueillies lors de la participation au Jeu-concours peuvent être conservées par FedEx et ses sociétés affiliées à des fins de traitement correct de l'inscription des Participants, d'organisation du Jeu-concours et de communication interne de FedEx concernant les gagnants. FedEx respectera toutes les lois et réglementations en vigueur en ce qui concerne la protection et la confidentialité des données. Les données associées seront stockées par FedEx sur Microsoft Forms. Les données personnelles associées seront effacées un mois après la clôture du Jeu-concours. Conformément à la législation applicable dans leur juridiction, les Participants ont le droit d'accéder aux informations que FedEx conserve à leur sujet en adressant une demande écrite à FedEx à l'adresse euprivacy@fedex.com. Conformément à la législation applicable dans leur juridiction, les Participants ont également le droit de demander la modification, la rectification et la suppression de toutes les données personnelles que FedEx conserve à leur sujet. La politique de confidentialité de FedEx s'applique à tout traitement des données personnelles des participants en relation avec le présent Jeu-concours et peut être consultée dans son entièreté ici. Le participant confirme par la présente qu'il a lu et accepte la politique de confidentialité de FedEx.